Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE



Relais petite enfance
Informer
Accueillir
Accompagner

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : .....

.....

Gestionnaire du relais petite enfance : .....

.....

Période contractuelle : .....

.....

RELAIS PETITE ENFANCE

BASSIN MINIER

VILLE DE GARDANNE

OCTOBRE 2025 à DECEMBRE 2026

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

Équipement financé par la Cnaf

la sécurité sociale

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

GARDANNE

RELAIS PETITE ENFANCE BASSIN MINIER



ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Bouches-du-Rhône

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

à

SOMMAIRE

PREAMBULE 4
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance 5
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet 6
2.1. Les moyens humains : 6
2.2. Le planning et les actions : 7
2.3. Les locaux 8
2.4. Le matériel 9
3. Le contexte territorial du Relais 10
4. La formalisation du projet 12
4.1. L'information et l'accompagnement des familles 12
- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire 12
- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne 15
- Le guichet unique d'information (mission renforcée) 16
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels 16
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur 18
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels 19
- Informer les professionnels sur le métier 19
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr 20
- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels 21
- Organiser des ateliers d'éveil 22
- L'analyse de la pratique (mission renforcée) : 23
- Accompagner le parcours de formation des professionnels 24
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels 25
- Promouvoir le métier d'assistant maternel 25
- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) : 27

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du RPE, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels[1] de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le RPE bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

[1] selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le RPE accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais :	
Adresse administrative : Chemin Estrec Lou Cade n°4 Résidence Les Côteaux de Veline 13120 GARDANNE	
Numéro(s) de téléphone : 04/42/51/72/74	
Adresse email : relaispetiteenfance@ville-gardanne.fr	
Date de création : 1er octobre 2025	

Gestionnaire :
Nature juridique : RPE communal Ville de Gardanne
Adresse : Cours de la République
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Cécile GALA
Coordonnées de contact : cecile-gala@ville-gardnne.fr

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Dans un premier temps, le RPE s'adressera au territoire de Gardanne/Biver.
Dans le cadre de la CTG Bassin Minier, les autres communes Meyreuil et Gréasque sont déjà couvertes par des RPE.
Meyreuil, par celui d'Aix en Provence/Ventabren, et Gréasque par celui de Fuveau/Belcodène/Peynier/Saint Savournin.
Il n'est donc pas prévu de mutualisation de ce projet pour l'instant.

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Mathilde PIERRE		
Date d'embauche	25/08/2025		
Formation initiale	EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS		
Expérience(s) professionnelle antérieure	EJE EN AEJE		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35 heures		
Formation continue envisagée			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

……

……

Pour rappel, la prestation de service RPE est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de RPE validé par le Conseil d'administration de la Caf ;

En cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	*Horaires* 9H	Accueil physique et téléphonique des familles	TEMPS COLLECTIFS ET ANIMATION ENFANTS	Accueil physique et téléphonique des professionnelles	GESTION de l'équipement ou Réseau 13 (1 fois par mois)	TEMPS COLLECTIFS ET ANIMATION ENFANTS	
	Horaires 12H						
Après-midi	*Horaires* 14H	14h/16h30 Réunion équipe	14h/16h GESTION de l'équipement	Accueil physique et téléphonique des familles	Accueil physique et téléphonique des familles	14H/16H GESTION de l'équipement	
	Horaires 18H	16h30/18h Accueil physique et téléphonique des professionnelles	Accueil physique et téléphonique des familles	Accueil physique et téléphonique des professionnelles	Accueil physique et téléphonique des professionnelles	Accueil physique et téléphonique des familles	
Total heures							

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	**Nombre d'heures/semaine**	**%**
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	11 HEURES	31.4 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	8H30	24.3 %
Temps collectifs et animations en présence des enfants	6H	17.1 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc …)	7H	20 %
Autre(s) (préciser) Réunions service	2h30	7 ,1 %

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le RPE est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI ☐ NON **X**

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

Si NON, préciser s'il est prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Il s'agit d'une création. Il sera donc nécessaire de faire un bilan au bout d'une année de fonctionnement et de se questionner au sujet de cette mission.

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un RPE dispose a minima des espaces suivants :

- *le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc…).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le RPE doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI ☐ NON ☐

Configuration des locaux principaux		
Le relais…	**OUI**	**NON**
… dispose d'un local spécifique	X	
… est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :		X
… a une signalétique	X	
… dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
… dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
… dispose d'une salle de réunion	En salle d'activités	
… dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	x	
… autre : décrire *(tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc…)*	Seconde salle d'activité prévue snoezelen	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

La configuration des locaux respecte totalement les attendus du référentiel, puisque le bureau fermé permettra la totale confidentialité des familles ou des professionnels. Ce lieu a fait l'objet d'une visite d'une trentaine d'assistantes maternelles en juillet 2022, et de nouvelles visites sont proposées actuellement à celles n'ayant pas pu venir afin qu'elles puissent se projeter et faire part de leurs idées et attentes concernant le matériel, les locaux, les actions, le fonctionnement.

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI ☐ NON X

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du RPE le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*

**précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)*

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de…	**OUI**	**NON**
… un téléphone fixe	**x**	
… un téléphone portable	**NSP**	
… un ordinateur fixe	**X**	
… un ordinateur portable		**X**
… un photocopieur	**X**	
… une imprimante		**X**
… un accès à internet	**X**	
… un logiciel de gestion	**X**	
… une adresse mail	**X**	
… matériel pédagogique et d'animation	**X**	
… documentations spécifiques (revues, livres etc…)	**X**	
… un véhicule		**X**

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

……
……

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Initialement, le projet de RPE de la ville de GARDANNE était pensé au sein du futur nouveau centre de loisirs qui verra le jour au Puits Z.

Sur les conseils de la CAF, il était judicieux de commencer l'activité du relais avant même les futurs locaux. Les locaux de l'ancien local de gestion de LOGIREM ont donc été choisis pour le projet de création du RPE.

Finalement, les locaux provisoires vont devenirs les locaux définitifs, l'emplacement du relais étant jugé par les assistantes maternelles elles-mêmes plus central à Gardanne, plus pratique question accès et parking, plus accessible en bus ou poussette, et également validé par le SMAPE.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

La ville de Gardanne compte plus de 21 000 habitants et conformément aux orientations de la COG 2023-2027, il est nécessaire de développer et de pérenniser de nouvelles places d'accueil, de nouveaux services aux familles et de favoriser l'implantation d'un RPE sur le territoire.

Le taux de couverture en mode d'accueil (collectif ou individuel) sur la commune est de 44.88 % (50 % au niveau régional).

Le nombre de places en accueil individuel 213 (5 GED et 208 AM) et le nombre de places en collectif est de 173 (15 périscolaire, 158 hors PSC (12 PAJE, 147 PSU)

Le taux de parents CAF actifs occupés avec enfant de moins de 3 ans est de 56.6 % sur la commune contre 50.4 % pour le département des Bouches du Rhône, ce qui met en évidence le besoin de garde d'enfants.

- En 2021, **727 e**nfants de -3ans ont été recensés à Gardanne, **et 751 en 2022.**
- **667 familles** ont un ou plusieurs enfants de – 3ans

Il existe actuellement à Gardanne 3 associations d'assistantes maternelles distinctes, qui n'ont pas spécialement pas de projet commun :

- LES POUSSINS GARDANNAIS : Créée en 2013. Environ 29 adhérentes (chiffre non officiel de 2022) ; 20 en 2023.
- A PETITS PAS : Créée en 2003. 27 adhérentes en 2022 ; 24 en 2023.
- AUX BEBES D'AMOUR : Créée en 2019. 8 adhérentes.

Il y a donc environ au moins une soixantaine d'assistantes maternelles en activité. Les chiffres officiels fournis par la CAF : 83 AM agrées au 31 décembre 2022, puis 80 au 31 décembre 2023, pour 55 en activité en 2022, et 53 en 2023.
Depuis des années, les différentes associations profitent de différents locaux mis à la disposition par la Ville de Gardanne pour se regrouper et organiser des temps d'activité et de fête avec les enfants (les locaux du jardin de la Petite Enfance, et une salle Rue François). Les

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

regroupements ont lieu le matin en petits groupes organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf pendant les vacances scolaires.

Les assistantes maternelles rencontrées sont favorables à la création du relais mais souhaitent maintenir leur regroupement dans « leur local » leur permettant de se retrouver entre elles. Les élus de la ville y sont favorables dans un premier temps.

La spécificité du relais, la mise à disposition d'un professionnel à leur écoute, l'accompagnement, les locaux adaptés, les formations et groupe de paroles doivent permettre de leur faire appréhender ce nouveau service avec le plus d'envie et de positivité possible.
Ce sera un nouveau service à la population quel que soit le moyen de garde choisi. Les familles seront accueillies, accompagnées et orientées.

Ce sera une richesse pour les professionnels de l'accueil individuel partager leur diversité entre elles et avec une professionnelles afin de monter en compétences et de se rassembler autour d'un projet commun.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

L'éducation constitue une priorité pour la ville de Gardanne qui a reçu le label Ville Amie des Enfants.

De plus, la ville de Gardanne est également signataire d'une Convention de Territoire Globale avec la CAF et les villes voisines Meyreuil et Gréasque qui formalise un projet stratégique de services aux familles.

Celles-ci pourront bénéficier d'un nouveau service de proximité accessible à tous et adapté, notamment en direction des familles les plus fragiles, et une offre de service qui suit l'évolution des besoins de la population.

L'accueil individuel au domicile des assistantes maternelles étant le 1er mode d'accueil en France en nombre de places, la ville de Gardanne entend poursuivre le développement de sa politique petite enfance par la rénovation de locaux pour le projet de création d'un relais petite enfance pour contribuer à l'amélioration de la qualité d'accueil, prévenir le sentiment d'isolement des professionnels, et favoriser la mise en relation entre les assistantes maternelles et les familles.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du RPE dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Comme évoqué précédemment, le RPE sera un nouveau service et à ce titre participera aux instances locales de coordination : le comité technique avec la CAF et le SMAPE (CO TECH), les réunions CTG.

De plus, lors des commissions d'attribution des places en EAJE, un lien pourra être fait afin que le RPE puisse en amont de la commission et à la suite également guider les parents dans

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

leurs recherches. Il s'intégrera également parfaitement dans le réseau parentalité du secteur éducation.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Les différentes ressources de Territoire du RPE seront d'une part tous les services municipaux de la ville : 4 EAJE, le centre de loisirs actuel et le futur, la Médiathèque Nelson Mandela, l'école de musique, l'école d'arts plastique, le service culturel, le service des sports pour tout ce qui se rapporte aux projets, échanges, intervenants et interventions, montée en compétences…

Et d'autre part les partenaires extérieurs comme les écoles, les associations éventuellement les micro- crèches et autres RPE du territoire, notamment les LAEP et REAP existants sur la commune. Il sera intéressant de promouvoir les liens existants et de développer des temps spécifiques avec chacun.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.
Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

- **Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
-135 places à l'agrément en EAJE à Gardanne (170 enfants accueillis en sept 23) et toujours une longue liste d'attente pour une place en crèche = **Forte demande d'accueil** - **méconnaissance des familles** (au 1er enfant) des différents modes de garde, des modalités d'inscription des délais d'obtention d'une place… - demandes régulières des familles sur les solutions de garde et les disponibilités des AM - **manque d'informations** sur l'ensemble des offres d'accueil existant -**manque de connaissance** sur l'offre en accueil individuel	- Mise en adéquation de l'offre et de la demande - Les familles ont besoin d'être renseignées sur les différents modes d'accueil et des spécificités de chacun - Pas de connaissance sur les familles aux besoins atypiques ou autour de l'accueil de l'enfant porteur de handicap. - méconnaissance de l'offre - placer le RPE dans un service de soutien à la parentalité - Améliorer l'information aux familles

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

-174 enfants sont gardés par une assistante maternelle sur le territoire quel que soit leur lieu de résidence -les familles ne savent pas toujours où trouver l'information, ni qui contacter - en 2021, **727 e**nfants de -3ans ont été recensés à Gardanne - **et 667 familles** ont un ou plusieurs enfants de – 3ans et 58.3 %des familles travaillent - en 2020, Gardanne comptait 2580 couples avec enfants, 1170 familles monoparentales dont 956 femmes seules	- Assister les parents dans leur rôle d'employeur - S'adapter aux spécificités et aux besoins locaux - Redynamiser l'offre d'accueil du jeune enfant

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1 2 3	Faire connaitre le RPE comme nouveau service de référence et de proximité aux familles Communiquer sur les différents modes d'accueil du territoire Renseigner sur l'accueil individuel et mettre en lien la demande et l'offre	Communiquer via les différents outils de communication sur la création de ce lieu : site internet, face book, presse, revue locale, mailing, affiches, partenaires CTG Organiser une inauguration du service Organiser une porte ouverte aux familles et aux professionnels de l'accueil individuels Permanences physiques et	Attractivité du lieu pour les familles Information aux familles et mise en lien des familles et des professionnels Accueillir de nouveaux et futurs parents Renseigner les parents sur le coût, les aides Faire une simulation Financière	dès le début des travaux, communiquer sur l'ouverture du RPE	Recours à une assistante maternelle Fréquentation du lieu par les assistantes maternelles Participation aux réunions Nombre d'appels et de rdv ou de prise de contact des familles Questionnaire évaluation des connaissances

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

4	Accompagner les familles dans le choix du mode d'accueil correspondant à leurs besoins	téléphonique de l'animateur Réunions d'information, plaquette, guide… Orientation vers une assistante maternelle	Faire visiter le lieu afin de la faire connaître et de faire connaître ses missions Rassurer les parents sur ce mode d'accueil Renforcer l'attractivité		du domaine aux familles Questionnaire qualitatif aux familles
5	Accompagner les familles vers une solution d'accueil appropriée adaptée en cas de situation de handicap	Travail partenarial (MDPH…)	Améliorer la connaissance du métier d'assistante maternelle		Nombre de manifestations et de contact lors de ces journées
6	Inscrire le RPE dans un réseau partenarial	Participation aux différents événements du territoire en direction de la petite enfance (Journée des droits de l'enfant, forum des associations…) Réalisation de plaquette	Augmenter la visibilité des modes d'accueil sur le territoire et faciliter l'accès à l'information des familles		

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

➢ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Peu d'assistantes maternelles inscrite sur mon enfant.fr et surtout peu qui l'utilise comme un véritable outil Difficultés d'utilisation selon les AM Méconnaissance des familles de l'existence de cet outil Craintes des AM de ne plus avoir le choix des familles	Valoriser l'offre de service monenfant.fr Favoriser la circulation de l'information auprès des familles Favoriser la mise en lien de l'offre et la demande Dédramatiser les craintes Rassurer sur le non contrôle de leurs disponibilités Renforcer l'attractivité

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Accompagner les familles et les professionnels à l'utilisation de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	Rdv individuels ou téléphoniques pour navigation sur le site Information par mail et par les outils de communication du RP Organisation de réunions d'information pour les familles Organisation de réunions à destination des professionnels	Augmentation de l'utilisation du site Favoriser l'accès à l'information	Dès la Communication de l'ouverture du RPE	Nombre de visite du site Questionnaire aux familles Nombre d'assistants maternels inscrits sur le site Nombre de participants aux réunions

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

➢ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Actuellement, la ville de GARDANNE dispose d'un Service Education regroupant les services suivants : la Petite Enfance, les Affaires Scolaires, la Réussite Educative, les Accueils de loisirs, la Jeunesse et la Restauration. Dans l'immédiat, il n'est donc pas prévu de s'orienter vers la mission renforcée de guichet unique pour le RPE.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➢ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
- 132 enfants du territoire sont gardés dans la commune - et 69 enfants résidents à Gardanne sont gardés à l'extérieur du même territoire. - 174 enfants sont gardés par une assistante maternelle en 2021 quel que soit leur lieu de résidence (elles gardent en moyenne 3.2 enfants ce qui est en dessous de la moyenne départementale) - 59 assistantes maternelles en activité en 2019, 55 en 2021, dont 43% d'entre elles ont plus de 55 ans - En France de par son attractivité de territoire, plus du 1/3 des enfants sont gardés par une assistante maternelle en dehors de leur commune de résidence.	-favoriser l'utilisation du site monenfant.fr -accompagner les AM à la déclaration des places d'accueil vacantes -mise à jour de la liste des AM disponibles -mise en relation demandes spécifiques de familles aux horaires atypiques ou ayant un enfant porteur de handicap -accompagner les familles vers un mode d'accueil individuel -diffuser la liste des disponibilités déclarées des AM -mise à jour de la liste des AM en situation de travail

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

-Appels des parents au service petite enfance qui recherchent une AM -Orientation des parents vers les 3 associations existantes et vers le site monenfant.fr -Parents en difficultés pour trouver une AM - liste des AM disponibles non mise à jour	-lutter contre le travail illégal

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Organisation d'un job Ass Mat dating	Rencontre organisée entre parents et AM sur un temps donné Communication par mail ou autres	Faciliter la mise en relation entre les familles et les Professionnels		Nombre de participants Nombre de contacts aboutissant à la contractualisation Retour des parents sur la qualité relationnel et le professionnalisme
2	Procédure d'accueil des besoins spécifiques	Transmission de la demande spécifique d'accueil aux AM et mise ne relation	Trouver une solution d'accueil à chaque demande Mise en relation des familles et des AM		Nombre de mise en relation établie et de contrat signé
3	Suivi des demandes des familles	Logiciel informatique Listing			Nombre de familles contactées
4	Construction d'un partenariat	Rencontre avec les différents interlocuteurs	Améliorer les Représentations que les parents peuvent avoir pour l'emploi d'une AM		Evaluer les difficultés dans la

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

	Avec les différents organismes	(France travail,…) Aide à la complétude de dossiers administratifs (contrat de travail)	Améliorer la communication et la confiance entre parents et professionnels		concrétisation des contrats
5	Informer les familles sur les droits et devoirs réciproques	Donner des informations juridiques et réglementaires	Fluidité des relations employeur/employé Orientation pajemploi Faciliter la mise en place d'un lien de confiance		

- **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
-crainte des familles face aux démarches administratives pour devenir employeur -manque de confiance des familles (parents ont toujours connaissance de situations difficiles avec assistante maternelle)	- Répondre aux demandes des parents, les accompagner et les rassurer dans leur rôle - informer les familles sur leur devoir en tant qu'employeur, l'obligation de rédiger un contrat, l'existence de la convention collective, les points délicats du contrat… - Expliquer le circuit administratif CAF, Pajemploi - orientation si besoin (DREETS, Fedem)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Recevoir les parents en rdv individuel ou téléphonique pour les rassurer et leur expliquer les démarches	Rdv	Dédramatiser les difficultés ou les résistances pour l'emploi d'une AM		Nombre d'appels, rdv ou contrat Amélioration des échanges et dédramatisation
2				2025/2026	Les parents qui considèrent les

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

3	Réunions thématiques ou groupe de paroles de parents employeur Présentation de document support aux parents	Document de travail Questionnaire Recherche de document	Faciliter leur rôle, favoriser la communication		AM comme des professionnels Retour des parents sur la qualité de l'AM Nombre de participants Nombre de livrets donnés

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

- **Informer les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
- 132 enfants du territoire sont gardés dans la commune - et 69 enfants résidents à Gardanne sont gardés à l'extérieur du même territoire. - 174 enfants sont gardés par une assistante maternelle en 2021 quel que soit leur lieu de résidence (elles gardent en moyenne 3.2 enfants ce qui est en dessous de la moyenne départementale) - 59 assistantes maternelles en activité en 2019, 55 en 2021, dont 43% d'entre elles ont plus de 55 ans - En France de par son attractivité de territoire, plus du 1/3 des enfants sont gardés par une assistante maternelle en dehors de leur commune de résidence. -Pas de lieu ressources pour se renseigner sur le métier d'assistante maternelle - demande des associations actuelles d'avoir un professionnel pour les aider dans les démarches administratives	-Nécessité de renouvellement de la profession - anticiper le risque de diminution de l'offre. - informer sur évolution de carrière -Améliorer la qualité d'accueil -Faciliter l'accès à la formation -Accompagner les AM à la rédaction du projet d'accueil -Réponses à apporter particulièrement ou collectivement

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

comme les impôts, la fin de contrat, les congés payés … -pas de rencontres entre elles au sujet de thèmes communs	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Proposition de réunions thématiques	L'animateur propose plusieurs dates de réunion sur différents thèmes	Moins de questionnement Plus d'autonomie		Nombre de participants Récidives des mêmes questions Observation et qualité relationnel à l'enfant
2	Proposition de groupes de paroles de professionnels	Proposition de thèmes particuliers ou pas	Permettre de libérer la parole et les éventuelles tensions Améliorer la qualité relationnelle et les connaissances		Nombre de participants aux réunions, thèmes abordés

- **Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Peu d'assistantes maternelles inscrite sur mon enfant.fr et surtout peu qui l'utilise comme un véritable outil Difficultés d'utilisation selon les AM	Manque d'autonomie et de formation à l'utilisation de ce site Rassurer les AM sur le non contrôle du RPE sur leur place d'accueil -Assister les AM sur les démarches à accomplir

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

1	Organisation de réunion thématique (en individuel ou en collectif)	Réflexion et partage des compétences	Simplifier les démarches		Progrès réalisés et la diminution des demandes
2	Création d'un support écrit (fiche)	Transmission par mail	Plus d'autonomie		Nombre de demandes d'assistance

- **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Les AM n'ont pas de temps d'échanges ou de personnel à leur écoute actuellement	-Besoin d'un accompagnement et de soutien professionnel -prise de recul nécessaire dans certaines situations -proposé un cadre confidentiel sur les pratiques autour des échanges -Prévenir le sentiment d'isolement

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Réunion échanges entre professionnel autour d'un moment convivial	Au RPE ou en extérieur	-rompre l'isolement -échanges entre professionnels	Dès l'ouverture du relais	Questionnaire aux AM sur les besoins et les capacités de l'enfant
2	Réunions pédagogiques à thème		-Partage et montée en compétences – capacité d'écoute et d'analyse		Nombre de participants -nombre de départ en formation
3	Intervenant extérieur		Remise en question des pratiques Montée en compétences		Montée en qualité relationnel des AM, ajustement

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

4	Mise en place d'une boite à idée	1 joli boite à disposition	Tenir compte de leurs besoins Associer les AM à la démarche de formation		aux situations rencontrées Intérêt porté par les AM Evaluation des demandes spécifiques Nombre de participants, Questionnaire

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

- **Organiser des ateliers d'éveil**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Pas ou peu de départ en formation Pas forcément de remise en question sur les pratiques professionnelles Pas d'accompagnement personnalisé Les temps de regroupement sont actuellement « libres » d'organisation	Faire accepter le professionnel du RPE pour améliorer la qualité d'accueil Amener les AM à la réflexion autour de leur pratique Proposer de nouvelles idées d'activités simples à réaliser Proposer des nouveautés au RPE ou en extérieur

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Proposer des temps d'activité d'éveil	Infos par mail, RPE	Participation des AM Proposition d'activités culturelles et artistiques	Dès l'ouverture	Observation et échange autour des situations rencontrées Participation et

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

2 3	Temps d'activité avec du matériel spécifique Organiser des temps festifs (noël, carnaval, spectacle…)	Salle SNOEZELEN Matériel de psychomotricité Temps définis et nombre de participants Aussi en extérieur Et avec les parents	Proposition d'activité en lien avec la nature Améliorer la formation et la connaissance des AM (liberté de mouvement, l'enfant maître de ses expériences…) Améliorer la connaissance sur les capacités de l'enfant Attirer de nouvelles AM Rassembler les enfants, les parents et les AM autour d'un projet commun Créer du lien		appropriation des AM à l'espace SNOEZELEN Participation actives et échanges entre AM Idées proposées Expériences menées dans les différents espaces Nombre de participants Questionnaire qualitatif Questionnaire sur les attentes

- **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Il importe pour la création de ce nouveau service de mettre en place de ce temps d'analyse des pratiques afin d'améliorer les pratiques professionnelles en continue. Suite aux rencontres faite avec les AM, la proposition d'APP a été très bien accueillie, car cela amène une réelle plu value à leur pratique. Le RPE cadre idéal pour échanger sur les pratiques professionnelles ainsi que sur la mise en œuvre des principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la Chartre Nationale notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis.

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	- Organisation de temps d'analyse de pratique	1 professionnel extérieur Calendrier prévisionnel établi Communication (sms, mail, affichage) Fiche de Préinscription obligatoire Continuité Feuille d'émargement	Permettre aux AM d'échanger dans un climat de confiance Assurer la confidentialité Susciter les échanges et l'analyse Favoriser la professionnalisation Améliorer les pratiques Donner les outils pour observer les capacités de l'enfant	A partir de janvier 2026	Nombre d'AM présentes Le questionnement qui en ressort La montée en compétence La remise en question personnelle Les demandes de formation

- **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Les AM n'ont pas de formation continue car pas le temps d'y aller en semaines (sauf le samedi sur le temps personnel)	Permettre le départ des AM en formation en organisant ce temps à l'avance

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1 2	Sensibiliser les parents employeurs à la nécessité de formation de l'AM	Information écrite au moment du contrat	Informer sur les départs en formation	Dès l' ouverture du RPE	Nombre d'AM partis en formation

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

3	Repérer les besoins en formation de l'AM Relayer les formations disponibles	Observation, échanges, APP Favoriser l'inscription de l'AM et le départ en formation Mettre à disposition des informations sur les formations disponibles et adaptées Réseau partenarial et la réussite éducative	Mettre en lien le besoin et la formation adaptée Monter en compétence Informer et motiver les AM		

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

- **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
Pas assez d'AM à Gardanne, pas de sous activité connue Certains quartiers seraient-ils moins bien couverts ?	Faire le lien avec le SMAPE afin de pouvoir identifier les manques si cela était avéré.. Travailler également avec la CAF sur les statistiques

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**

- **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	**Constat et enjeux identifiés**
- 59 assistantes maternelles en activité en 2019, 55 en 2021, dont 43% d'entre elles ont plus de 55 ans	Baisse du nombre d'AM en activité, peu d'attractivité du métier, vieillissement des AM Méconnaissance des exigences de ce métier (tout comme les avantages et les inconvénients) Départ en retraite

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Informer les candidats sur les différents modalités d'exercice du métier (MAM, crèches familiales, micro crèche)	Procédure d'agrément PMI Rencontre avec des AM Stage chez une AM	Intérêt des participants		
2	Temps d'information à mettre en place avec Pôle emploi	Soutien de la CAF avec outil mon enfant .fr	Améliore la formation et la connaissance du métier	2025	Nombre de demande pour obtenir un dossier d'agrément
3	Organiser des journées spécifiques et de rencontre avec des professionnels	Proposition d'articles sur le métier Appui sur le référentiel métier Information sur les aides allouées Journée de formation avec le SMAPE	Faciliter l'écriture du livret d'accueil		

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

4	Organiser un partenariat avec les lycées du territoire	Réaliser un livret sur le quotidien d'une AM Réunion avec les partenaires	Intérêt des étudiants Susciter des vocations Améliorer la connaissance du métier Dédramatiser le mode d'accueil individuel		

- **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
59 assistantes maternelles en activité en 2019, 55 en 2021, dont 43% d'entre elles ont plus de 55 ans Tendance au vieillissement globale des AM Manque d'attractivité du métier, déficit d'image, et d'information. Baisse des places offertes en accueil individuel Choix de l'accueil individuel souvent pris par défaut Mauvaises représentations de certaines familles face à l'accueil individuel Peur de certains parents et manque de confiance

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	**Description de l'action**	**Moyens alloués**	**Résultats attendus**	**Echéances prévisionnelles**	**Indicateurs d'évaluation**
1	Organiser des temps de rencontre entre parents et professionnels	Information sur les aides allouées			Augmentation du Nombre de demande de place en AM
2	Réunions pédagogiques à thème	Information diverses sur la profession, le cadre légal, les	Améliorer la connaissance Sur l'accueil individuel	2025	Choix réel et non par défaut

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_100-DE

3	Réaliser un livret sur la journée type en accueil individuel	démarches, le contrat			
4	Information sur la qualité d'accueil en individuel	Les APP faites proposées le relais aux professionnels			